

La Commission

Département des Services Administratifs
et Financiers

**APPEL D'OFFRES OUVERT
N°001/2026/AO/COM/UEMOA**

Date de Publication de l'avis : Jeudi 05 février 2026

1. Le présent appel d'offres a pour objet la fourniture de matériel informatique au profit de la Commission de l'UEMOA ;
2. La Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leur offre sous pli fermé pour la fourniture de matériel informatique au profit de la Commission de l'UEMOA en un lot unique et indivisible.

Ce matériel est constitué comme suit :

N	DESIGNATION	QUANTITE
1	Ordinateurs portables stations de travail mobiles (ZBook)	10
2	Ordinateurs Portables Professionnel (Laptop)	140
3	Ordinateur de Bureau (Desktop)	15
4	Ecran externe 24 pouces	115
5	Imprimante multifonction (moyenne)	20

3. La participation à la concurrence est ouverte à la toutes les sociétés spécialisées dans le domaine et ayant les capacités techniques requises pour la fourniture du matériel informatique au profit de la Commission de l'UEMOA, objet du présent appel d'offres.
4. Le délai de livraison du matériel est de trois (03) mois.

Les soumissionnaires joindront à leur offre les pièces administratives suivantes :

- un document attestant que le soumissionnaire ne se trouve dans aucune des situations suivantes : faillite, suspension de paiement et établi conformément à la législation ou à la pratique nationale du pays de la société datant de moins de trois mois ;
- une attestation originale conforme justifiant que le soumissionnaire est à jour vis-à-vis du fisc jusqu'au dernier terme échu à la date de dépôt des offres ;
- une attestation originale de la Sécurité Sociale prouvant que le soumissionnaire est à jour vis-à-vis de la législation du travail jusqu'au dernier trimestre échu à la date de dépôt des offres ;
- Une attestation d'inscription au registre du commerce conformément à la législation ou à la pratique nationale du soumissionnaire.

5. Les entreprises intéressées par le présent avis pourront acquérir le dossier d'appel d'offres à la **Direction des Acquisitions et de la Comptabilité des Matières de la Commission de l'UEMOA**, 380, Avenue du Professeur Joseph KI-ZERBO, à Ouagadougou, contre paiement en espèces d'une somme non remboursable de **vingt mille (20 000) Francs CFA**.
6. Les offres, rédigées en langue française, devront parvenir à **Monsieur le Président de la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA)**, 380 Avenue du Professeur Joseph KI-ZERBO, 01 B.P. 543 - OUAGADOUGOU 01, Burkina Faso, au plus tard le Jeudi 05 mars 2025 à 09 h 30, heure locale, accompagnées de garantie de soumission d'un montant de **deux millions (2 000 000) FCFA**.

L'attention des soumissionnaires est attirée sur le fait que les offres parvenues après l'expiration de ce délai ne sont pas recevables.

7. L'ouverture des offres aura lieu en séance publique, au siège de la Commission, à Ouagadougou, le même jour à partir de **10 heures**, en présence des **représentants des soumissionnaires porteurs de mandats ; ceux qui ne seront pas munis de mandats ne seront pas acceptés à la séance d'ouverture**.
8. La validité des offres devra être de cent vingt (120) jours à compter de la date limite de remise des offres. Pendant cette période, aucun changement de prix ne sera autorisé.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la Commission de l'UEMOA, à l'adresse ci-dessous :

**La Commission de l'UEMOA, 380, Avenue du Professeur Joseph KI-ZERBO
01 BP 543 - OUAGADOUGOU 01 (Burkina Faso)
Département des Services Administratifs et Financiers**

Personnes à contacter :

- **M. Brice SIB-** Tel.: +226 25 31 88 73 à 76 poste 86 40, Email : bsib@uemoa.int
- **M. Abdoul Karim MAIKANO MAHAMANE** Tel: +226 25 31 88 73 à 76 poste 86 64 Email: akmmahamane@uemoa.int

9. La Commission de l'UEMOA se réserve le droit d'apporter toutes modifications au présent appel d'offres ou de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent appel d'offres.

Pour le Commissaire chargé du Département des Services Administratifs et Financiers, et par délégation
Le Directeur de Cabinet,



Lassana FOFANA

Page 2 sur 2